

TAUX APPLICABLES POUR LES CONTRIBUTIONS UNITAIRES

Action clé n° 1 – Mobilité à des fins d'apprentissage pour l'Enseignement supérieur (ESUP) – Mobilité entre pays participant au Programme – Appel à proposition 2021

1. Frais de voyage

Nota Bene : Les étudiants qui ne bénéficient pas d'une aide au voyage peuvent opter pour un moyen de transport écoresponsable. Dans ce cas, ils recevront un complément financier de 50 € en plus du soutien individuel ainsi que jusqu'à 4 jours de soutien individuel supplémentaire, pour couvrir les jours de voyage, pour un voyage aller - retour, le cas échéant.

Mobilité du personnel

Distances	Moyen de transport standard	Moyen de transport écoresponsable
Entre 0 et 99 Km	23 € par participant	
Entre 100 et 499 Km	180 € par participant	210 € par participant
Entre 500 et 1999 Km	275 € par participant	320 € par participant
Entre 2000 et 2999 Km	360 € par participant	410 € par participant
Entre 3000 et 3999 Km	530 € par participant	610 € par participant
Entre 4000 et 7999 Km	820 € par participant	
8000 Km ou plus	1500 € par participant	

Nota bene : la « distance » correspond à la distance entre le lieu de départ et l'endroit où a lieu l'activité, tandis que le « montant » couvre la contribution pour un voyage aller-retour.

2. Contribution aux frais de séjour

2.1 Mobilité de personnel des pays participant au Programme

	Pays de destination	Montant par jour en €
Groupe 1 Pays participant au Programme avec un coût de vie élevé	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède Pays partenaires de la région 14	119 €
Groupe 2 Pays participant au Programme avec un coût de vie moyen	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal Pays partenaires de la région 5	106 €
Groupe 3 Pays participant au Programme avec un coût de vie bas	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, République de Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Serbie.	92 €

Nota Bene : le montant par jour est calculé comme suit :

- Jusqu'au 14^{ème} jour d'activité : le montant par jour par participant tel que spécifié dans le tableau ci-dessus ;
- Entre le 15^{ème} et le 60^{ème} jour d'activité : 70 % du montant par jour par participant tel que spécifié dans le tableau ci-dessus.

2.2 Mobilité des étudiants de l'enseignement supérieur

- **Mobilité des étudiants à des fins d'études, à l'exception des étudiants issus de pays et régions ultrapériphériques participant au Programme, et des pays et territoires d'outre-mer**

	Pays de destination	Montant par mois en € *
Groupe 1 Pays participant au Programme avec un coût de vie élevé	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède Pays partenaires de la région 14	600 €
Groupe 2 Pays participant au Programme avec un coût de vie moyen	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal Pays partenaires de la région 5	540 €
Groupe 3 Pays participant au Programme avec un coût de vie bas	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, République de Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Serbie	490 €

* La durée financée est décidée en commission des bourses internationales d'ENSCI les Ateliers qui se tient au minimum deux fois par an, en janvier et en juillet.

Elle varie en fonction :

- du nombre d'élèves en mobilité,
- des critères sociaux : boursier / non boursier, quotient familial, autres bourses, autres financements,
- des critères logistiques : interruptions, nombre de mobilités déjà effectuées.

Les étudiants en mobilité physique de courte durée reçoivent **70 € par jour** jusqu'au 14e jour d'activité et **50 € par jour** entre le 15^{ème} et le 30^{ème} jour d'activité.

- **Mobilité des étudiants (études et stage) issus des pays et régions ultrapériphériques participant au Programme et des pays et territoires d'outre-mer**

Mobilité depuis	Vers	Montant
Régions et territoires ultrapériphériques	Pays du programme et pays partenaires des régions 5 et 14	700 € par mois

ENSCI
LES ATELIERS

- **Mobilité des étudiants pour les stages** : Complément financier à la contribution aux frais de séjour de **150 € par mois**.
Les étudiants ayant moins d'opportunités qui participent à des mobilités de stage ont le droit de recevoir le complément financier pour les étudiants ayant moins d'opportunités et le complément financier pour les stages.
- **Complément financier pour les étudiants ayant moins d'opportunités** : Complément financier aux frais de séjour de **250 € par mois** ;
- Les étudiants **ayant moins d'opportunités participant à une mobilité physique courte** reçoivent un complément financier aux frais de séjour de **100 €** pour une période d'activité de mobilité physique de 5 à 14 jours et de **150 €** pour une période de 15 à 30 jours. Le montant complémentaire pour les stages ne s'applique pas dans ce cas.

3. Contribution à l'organisation du projet

Nombre de participants	Montant par participant
De 1 à 100 participants	400 € par participant
Au-delà de 100 participants	230 € par participant additionnel

Programmes intensifs hybrides : **400 € par participant**, avec un minimum de 15 participants et un maximum de 20 participants financés.

4. Soutien à l'inclusion pour les organismes

Taux appliqué : 100 € pour les coûts liés à l'organisation d'activités de mobilité par participant ayant moins d'opportunités et recevant une aide supplémentaire basée sur les frais réels, au titre de l'inclusion et de la prise en compte des besoins spécifiques.